

QUADRILATÈRE

La revue du Regroupement des offices d'habitation du Québec

Octobre 2019 • volume 18 numéro 3 • Poste publications 40031485



ENJEUX, CAMPAGNE ÉLECTORALE ET ENGAGEMENTS POLITIQUES !

- 
- Élections 2019 : le logement social, un enjeu ?
 - Savoir de quoi on parle!
 - Vers une première vision de l'habitation à Québec



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

rohq.qc.ca

Sommaire

Directrice générale : **Anne Demers**
Responsable des communications : **Alexandra Lenoir**

ADMINISTRATEURS

Monique St-Laurent 01-11 – 418 722-8285
Yves Larouche 02 – 418 276-4287
Hélène Gauthier 03-12 – 418 780-5221
Robert De Nobile 04-17 – 819 372-9773
Robert Y. Pouliot 05 – 819 563-1848
Hélène Bohémier 06 – 514 868-3735
Dominique Godbout 07-15 – 819 568-5223
Daniel Rancourt 08- (819) 787-6340
Guy Berthe 09 – 418 962-9848
Jean-Marc Savoie 13-14-16 – 450 372-1300
Isabelle Pépin, les plus de 100 logements- 450 688-0184
M. David Bélanger, ADOHQ - 819 474-1227
Monique Collin, les moins de 100 logements- 418 782-1303

COLLABORATION AUX TEXTES

Robert De Nobile, Alexandra Lenoir, Anne Demers, Coralie Le Roux, Étienne Voyer, Chantal Pellerin, Jacques Laliberté, Karina Osiecka, Sébastien Olivier

Impression : **Imprimerie BourgRoyal**
Conception graphique et infographie : **Élan création**
Crédit photo : **Istock photo**

Tirage : **1 500 exemplaires**
Version électronique : **www.rohq.qc.ca**
Fréquence : **4 numéros / an**
Dépôt légal : **Bibliothèque nationale**
ISSN 1703-7190 (imprimé)
ISSN 1703-7204 (en ligne)

Les opinions publiées dans le bulletin Quadrilatère ne sont pas nécessairement celles du ROHQ. Dans cette publication, le masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC

1135, Grande Allée Ouest, bureau 170
Québec, Québec G1S 1E7
Tél. : 418 527-6228 • 1 800 463-6257
Télééc. : 418 527-6382
rohq@rohq.qc.ca
www.rohq.qc.ca



Le point de vue du Président



Propos de la directrice générale



Élections 2019 : le logement social, un enjeu ?



Savoir de quoi on parle !



Sociocommunautaire



Régions

**Date de tombée du prochain Quadrilatère
8 novembre 2019**



8



12



14



16



Enjeux, campagne électorale et engagements politiques !

PAR ROBERT DE NOBILE, PRÉSIDENT ROHQ

Pendant que la ville de Montréal entame un bras de fer avec le promoteur privé High-Rise Montréal (HRM) afin qu'il respecte ses engagements à construire 175 nouveaux logements sociaux sur le site de l'ancien Hôpital pour enfant pour le compte de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM), la campagne électorale fédérale bat son plein et à mi-chemin de cette campagne, on ne peut pas dire que l'enjeu du logement social soit très présent sur les plateformes électorales des différents partis actuellement en campagne.

Alors, quand est-il des promesses concernant le logement social en général ? Sur le réengagement financier du fédéral ? Sur la construction de nouveaux logements sociaux ? Et sur la rénovation et la réhabilitation d'un parc de logements vieillissants ? Et la reconnaissance et le financement du soutien communautaire en logement social ?

Bien que l'« *abordabilité* » des logements ressorte comme principale préoccupation des électeurs dans de nombreux sondages, il faut reconnaître que le logement social ne fait pas le buzz de cette campagne. Quatre partis ont fait quelques annonces concernant un possible réengagement du fédéral en matière de logement social : le Parti Libéral qui poursuivrait les mesures présentées dans le cadre de la Stratégie pour le Logement (SNL) lancée en 2017 : « *55 milliards de \$ sur 10 ans* » permettant « *la construction de 125 000 nouveaux logements* », le « *renforcement de la classe moyenne* » et la « *réduction de moitié du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique* ». De son côté, le Nouveau Parti Démocratique (NPD) promet « *500 000 logements sociaux et abordables en 10 ans, dont la moitié en 5 ans* » pour tout le Canada ainsi que la reconnaissance du droit au logement dans la loi. Le Parti Vert du Canada reconnaît aussi « *le droit au logement comme droit humain* », il promet de « *nommer un ministre du logement pour renforcer la Stratégie nationale sur le logement* », et se donne pour objectif de construire « *25 000 nouvelles constructions* » et de rénover « *15 000 unités* » par an au cours des dix prochaines années. Enfin, le Bloc québécois « *est d'avis que le*

Québec serait mieux servi en étant seul responsable du logement social et abordable », il souhaite également maintenir « *des subventions destinées aux conventions, tout en bonifiant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable* », et « *continuera de défendre l'approche communautaire et globale en itinérance au Québec* ».

Plus de 20 ans après le désengagement de l'état, soyons lucides, le logement social et communautaire n'est pas vraiment la grande priorité des partis en lice pour cette élection 2019. Pourtant les enjeux sont criants et de nombreux organismes et fédérations ont décidé de tirer la sonnette d'alarme :

À l'initiative de l'**Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine** (ACHRU), une lettre ouverte a été transmise à chacun des chefs de partis et au premier ministre du Canada¹ afin de rappeler à chacun l'enjeu du logement social et communautaire et l'importance de mettre fin à l'itinérance au Canada.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) réclame « *un investissement d'au moins 2 milliards par an pour la construction de nouveaux logements sociaux* », « *garantir tous les fonds nécessaires pour rénover, améliorer et moderniser les logements sociaux déjà construits et financés par Ottawa, de même que pour maintenir les loyers des ménages pauvres qui y habitent à moins de 30 % de leur revenu.* »²

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) recommande d'« *accroître le parc de logements sociaux et de logements abordables (...), tout en maintenant les priorités et le niveau de financement de la Stratégie nationale sur le logement (...) et en habilitant davantage les municipalités à cerner les terrains fédéraux excédentaires afin de garantir la viabilité des projets de logements (20 millions de dollars par année)* » ainsi que d'« *augmenter le nombre de logements avec services de soutien pour les personnes atteintes de maladies mentales ou ayant des troubles de consommation de drogues ou d'autres déficiences.* »³

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) de son côté lance une campagne d'affichage avec pour slogan « *L'accessibilité au logement abordable est un choix politique, le 21 octobre, ta responsabilité c'est de voter.* » et demande une mise à jour de la Stratégie canadienne du logement pour y inclure la population étudiante.

Enfin, soulignons la campagne commune de cinq organismes⁴ actuellement en cours sur les médias sociaux initiée et élaborée par le **Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)**, afin de sensibiliser et reconnaître le logement social et communautaire comme l'enjeu de premier plan de ces élections fédérales :



Au Canada, l'« *abordabilité* » du logement ne cesse de diminuer et la dernière mise à jour des données ce mois-ci provenant de l'**Indice du logement locatif canadien (ILL)** confirme que le pays, et surtout certaines provinces, traverse actuellement une grave crise qui nécessiterait une intervention rapide et immédiate d'Ottawa : 40 % des ménages locataires dépensent plus de 30 % de leur revenu en frais de loyer et 18 % plus de 50 % ce qui les met dans une situation de crise. Parallèlement à ces données inquiétantes, le taux d'inoccupation au Canada est lui aussi préoccupant, 2,4 %.

Au Québec aussi, les indicateurs sont au rouge : le taux d'inoccupation a enregistré une baisse notable passant de 3,4 % en 2017 à 2,3 % en 2018⁵ (et en deçà de 2 % dans les métropoles urbaines de Montréal et Gatineau), près de 500 000 Québécois consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, 40 000 ménages sont actuellement en attente d'un logement social dont plus de 25 000 à Montréal. Les populations les plus vulnérables (familles monoparentales, ménages autochtones,

nouveaux immigrants, aînés et Canadiens de moins de 30 ans) sont les plus touchées par cette crise.⁶

Plus que jamais, nous devons faire front commun avec nos partenaires dans les dossiers où nous avons les mêmes enjeux au bénéfice des citoyens que nous servons, je pense entre autres :

- Plus de logements sociaux et communautaires, et maintien du patrimoine bâti existant;
- Au-delà de la remise en état des immeubles, les offices devront relever le défi de développer une approche permettant de mieux soutenir la vie communautaire des ensembles immobiliers dont ils ont la responsabilité;
- Plus de moyens pour développer des programmes bonifiés et adaptés aux coûts réels incluant une planification pluriannuelle;
- La disponibilité de subventions bonifiant des projets particuliers;
- Un rôle plus significatif des offices à titre d'acteurs importants dans l'économie locale et régionale.
- Une plus grande marge de manœuvre pour les offices afin de leur permettre de se servir de leur patrimoine comme levier de développement;
- Plus d'autonomie pour pouvoir développer hors programme;
- Bénéficier d'outils d'aide à la stabilité résidentielle;
- Et enfin, un accès social à la propriété pour les familles à revenus modestes.

Il est important de démontrer qu'investir dans le logement social constitue un apport économique important au niveau régional et qu'il génère des impacts positifs au plan social et communautaire.

En espérant que nos futurs élus nous écoutent! ■

1 « Lettre ouverte : un appel aux partis politiques pour l'accessibilité des logements et la lutte à l'itinérance pour l'élection 2019 » - ACHRU, RQOH, Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, Fédération de l'habitation coopérative du Canada – 25 juin 2019.

2 « Des \$\$\$ pour le logement social » – FRAPRU – 28 juin 2019

3 « Bâtir de meilleures vies - Notre vision municipale pour les élections de 2019 » – FCM – Septembre 2019

4 Campagne sur les médias sociaux permettant de situer le logement social et communautaire dans le débat populaire et possiblement en faire un enjeu électoral à l'initiative du RQOH, du FRAPRU, de l'AGRTQ, de la CQCH et du ROQH – Septembre 2019

5 Taux d'inoccupation national sous la moyenne sur 10 ans – SCHL – 28 novembre 2018

6 *Indice du logement locatif canadien (ILL)* – Mise à jour du 17 septembre 2019.

Souhaitez-vous économiser sur vos cotisations?

Chef de file en santé et sécurité du travail, Novo SST est fier d'être partenaire du ROHQ depuis 2016.

Réalisez des économies substantielles sur vos cotisations à la CNESST!

En moyenne, nos clients économisent 40 % sur leurs cotisations annuelles à la CNESST!



* Réalisation à venir

**Vous souhaitez économiser sur vos cotisations?
Demandez votre étude comparative sans frais
au novosst.com**

Besoin d'information?

Contactez Denis Hovington, conseiller en développement des affaires
514 298-8305 • denis.hovington@novosst.com

www.novosst.com
1 844 238-NOVO (6686)



GROUPE CONSEIL
NOVO SST



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC



Le ROHQ en mode action

PAR ANNE DEMERS, LL.B., ADM.A., DIRECTRICE GÉNÉRALE, ROHQ



Le contexte

Les activités dans le réseau des offices sont nombreuses et la charge de travail toujours aussi importante. Pour l'ensemble des offices, et avec une pensée particulière pour les offices s'étant regroupés en 2019 ou en voie de le faire au 1^{er} janvier 2020, les défis sont nombreux. Le ROHQ et l'ADOHQ poursuivent leur démarche et les discussions avec la SHQ par le biais de différents comités pour nous assurer que les équipes des offices soient bien accompagnées. Dans le contexte de l'évolution future des OH qui s'inscrit dans une dynamique bien différente, cela touche non seulement le rôle et les responsabilités du personnel, mais également ceux des conseils d'administration.

Une nouvelle stratégie pour aller de l'avant

C'est principalement dans cet esprit que le ROHQ a finalisé sa planification stratégique 2019-2022 dont le grand objectif est d'appuyer et de soutenir les offices d'habitation pour une offre de services adaptée à leurs besoins.

Quatre grandes orientations ont été dégagées des travaux. Le ROHQ travaillera à conseiller et soutenir les membres notamment par une offre de formation diversifiée à la fois sur les contenus et sur la façon de les diffuser en tenant compte de la nouvelle réalité du réseau, prendre appui sur les forces et l'expertise des acteurs du réseau en optimisant le développement et le partage des compétences, consolider le positionnement du ROHQ auprès des instances liées au logement social et communautaire et mettre en valeur le rôle des offices auprès des ministères et instances du gouvernement du Québec.

Ces orientations seront au cœur des actions que le ROHQ posera cette année. Ceci dit, les dossiers majeurs ayant fait l'objet de résolutions unanimes à l'assemblée générale annuelle des membres en juin dernier ne sont pas mis de côté pour autant, au contraire. Le financement du programme HLM et la fin des conventions, le Cadre de référence sur le soutien communautaire, le programme AccèsLogis et la refonte de la Loi sur la SHQ sont des dossiers en cours de discussions avec la SHQ.

La formation au centre de nos priorités

Le dossier de la formation est également au cœur des dossiers du ROHQ. Le comité consultatif de formation, composé d'administrateurs et de directeurs d'offices de différentes tailles d'OH et de plusieurs régions administratives, ainsi qu'un représentant de la SHQ, a entrepris ses travaux pour établir un plan de formation sur les 18 prochains mois.

Il servira à alimenter nos échanges avec la SHQ sur l'importance d'accorder les budgets utiles pour assurer le développement continu des compétences. À court terme et d'ici le mois de décembre, se tiendra l'Annuelle des inspecteurs des centres de service et une formation de 3 jours destinée aux nouveaux directeurs en poste depuis 3 ans.

Le dossier des rencontres régionales

Pour les rencontres régionales qui avaient été annoncées et par lesquelles des formations auraient été offertes, la réalisation de quelques-unes à l'automne dans différentes régions a dû être reportée. Nous avons bien compris que l'intérêt y était, mais que le temps manque en lien avec la charge de travail. Nous reviendrons auprès de vous à ce sujet au cours des prochains mois.

Congrès de L'Union sociale pour l'Habitat

Des représentants et des membres du ROHQ ont participé à la fin septembre, en compagnie de représentants de la SHQ, au 80e congrès annuel de l'Union sociale pour l'habitat (USH). Ces liens entre nos organisations remontent à plusieurs années et sont basés sur le partage de bonnes pratiques, mais également, sur les enjeux communs. Cette année, nous avons été frappés par le fait que les offices publics d'habitat (OPH) sont très inquiets du désengagement de l'état français quant au financement des HLM. Bien que la taille des offices ne soit pas comparable au nôtre, à titre d'exemple, les regroupements doivent se faire avec un minimum de 12 000 logements HLM. Les enjeux et les problématiques sont très similaires et des liens ont été créés avec les dirigeants de l'USH, de la fédération des OPH et l'Association professionnelle de la formation continue pour les organismes de logement social (l'APFOLS), partenaire du ROHQ depuis plusieurs années. Un communiqué sur notre visite a été publié et vous pourrez le lire ici.

De nouveaux projets pour mieux vous outiller

Dans le but que chaque office soit informé le plus possible sur ce qui se passe en matière de logement social et communautaire dans toutes les régions, l'équipe du ROHQ développe actuellement une revue de presse spécifique sur le sujet qui sera transmise prochainement en exclusivité aux OH membre du ROHQ. L'objectif est de nous outiller afin d'être encore plus à l'affût de l'actualité et des opportunités qui se présentent. À cet égard, j'en profite pour vous inviter à mettre les coordonnées à jour des dirigeants de votre office (courriel du directeur, courriel du président et membres du C.A.) si ce n'est pas déjà fait. Je vous lance la même invitation pour vérifier que vous avez bien accès à la section membre du site Web du ROHQ, laquelle vous permet de consulter en tout temps les publications réservées aux membres.

Au plaisir de vous parler ou de vous revoir.





Élections 2019 : le logement social, un enjeu ?

PAR ÉTIENNE VOYER, AGENT AUX COMMUNICATIONS, ROHQ

La table est mise

Le 21 octobre prochain, Canadiens et Canadiennes se rendront aux urnes pour élire le prochain gouvernement fédéral. La période préélectorale laisse déjà présumer que les débats seront orientés principalement sur la question des changements climatiques et de l'agenda économique. Ces deux enjeux vont influencer conjointement plusieurs dossiers comme celui de l'habitation, mais aussi celui des infrastructures sur l'ensemble du pays. Cet article se veut une présentation de la situation politique à l'aube des prochaines élections fédérales avec un axe sur le logement social et communautaire. Dans cette optique, nous ferons mention plus particulièrement des enjeux susceptibles d'influencer les offices d'habitation de près ou de loin.

Source : Pexel

Contexte politique

Avant de se plonger plus en profondeur dans les promesses des différents partis politiques pour les élections fédérales de 2019, nous vous présentons quelques enjeux qui sont actuellement en développement et qui pourraient vous être utiles pour mieux comprendre le climat politique des prochaines élections.

La stratégie nationale du logement

On parle d'un retour de la part du gouvernement fédéral pour soutenir le logement social. Plus particulièrement, il s'agit de la toute première stratégie d'investissement depuis l'arrêt en 1994 de toute intervention du fédéral¹ concernant le logement social et communautaire.

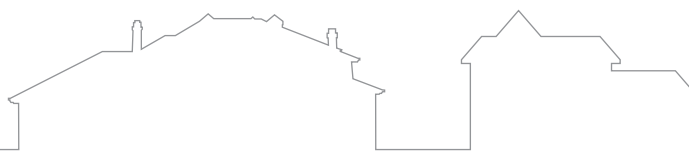
Cette initiative sur les besoins du domaine du logement est une réflexion que la SCHL a élaborée en collaboration avec Impact Canada. Ce dernier a d'ailleurs établi que le Canada subit actuellement un défi concernant l'offre de logement social et communautaire². Impact Canada a donc partagé à la SCHL ses préoccupations face à l'avenir du logement au Canada.

Voici donc un résumé de la principale mission de ce plan : « Lancée en 2017 par le gouvernement Trudeau, la Stratégie nationale sur le logement est un ambitieux plan de 55 milliards de dollars sur plusieurs années visant à améliorer l'accès à des logements abordables et à lutter contre l'itinérance³. »

Pour le moment, la plupart des provinces et des territoires ont signé une entente avec le gouvernement fédéral. À l'heure actuelle, le Québec n'a toujours pas signé l'entente. La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, Andrée Laforest et le ministre fédéral du Développement social, Jean-Yves Duclos ne semblent toujours pas en accord concernant l'entente entre le gouvernement canadien et la province du Québec. La principale revendication de la ministre Laforest est que le Québec puisse « conclure une entente asymétrique lui permettant d'attribuer l'argent à ses propres programmes, comme c'est le cas en santé⁴. »



Un plan de +55 milliards sur 10 ans
pour créer des logements novateurs et
fournir un chez-soi à plus de
Canadiens.



De manière généralisée, on reproche aussi que le montant octroyé par le gouvernement fédéral ne prend pas en considération l'inflation et que l'accent de la stratégie mise plutôt sur la construction de nouveaux projets que sur la rénovation du parc actuel.

On ressent d'ailleurs un arrière-goût amer de la part de plusieurs provinces qui ont signé cette entente sans prendre en considération toutes les clauses de celle-ci. Le dossier est donc toujours en évolution, mais il est possible de croire que ce dossier va grandement être influencé par les élections fédérales qui arrivent en octobre.

La lutte contre l'itinérance et la mobilisation

La lutte contre l'itinérance et la pauvreté étant des enjeux très présents dans le domaine de l'habitation sociale et communautaire, plusieurs pensent qu'il s'agira aussi d'un point crucial des débats des prochaines élections. Que ce soit les OH, les OSBL d'habitation ou encore les Coopératives d'habitation, tous les acteurs du logement social et communautaire se sentent interpellés comme le démontre Céline Carrière, directrice générale de l'Association de l'habitation coopérative de l'Est de l'Ontario. On parle même de coalition et de regroupement stratégique dans plusieurs régions du pays et surtout au Québec :

« Le Réseau québécois des OSBL d'habitation, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance et la Fédération de l'habitation coopérative du Canada demandent aux partis fédéraux de s'engager à éliminer l'itinérance et à consolider le logement communautaire⁵. »

La question du droit au logement et du combat à l'itinérance est d'actualité puisque le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont conclu, le 26 août 2019, deux ententes concernant la mise en œuvre du programme fédéral « Vers un chez-soi ».

Ce programme totalisant des investissements se rapprochant des 175 millions sur 5 ans (2019-2024) représente une initiative qui vient toucher directement le secteur du logement social et communautaire. Selon le communiqué annonçant les deux nouvelles ententes, le programme permettrait une flexibilité au niveau de la gestion des fonds :

« Les ententes viseront à appuyer les communautés dans l'élaboration et l'exécution de plans axés sur les résultats. La prise de décision se fera à l'échelle locale et les communautés seront appelées à identifier les priorités dans le cadre de la planification communautaire. Une diversité d'actions permettant de prévenir et de réduire l'itinérance continuera d'être financée. Les communautés bénéficieront d'une flexibilité accrue dans l'utilisation du financement en fonction des priorités locales⁶. »

L'entente laisse donc sous-entendre que l'utilisation du financement sera flexible et pourra être réinvestie dans la communauté pour favoriser la lutte contre l'itinérance.

Une lueur d'espoir pour le logement social

Cette élection représente une niche de possibilités pour l'investissement en logement social et le soutien aux programmes et services déjà en place. En effet, certains des principaux partis politiques (Parti libéral du Canada, Parti conservateur du Canada, Nouveau Parti démocratique du Canada, Bloc Québécois et Parti vert) parlent de manière explicite ou implicite de leur désir de travailler à l'amélioration des logements.

1 Société canadienne d'hypothèques et de logement (2018) *Qu'est-ce que la stratégie ?* Repéré à <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/guidepage-strategy#strategyfr>

2 Impact Canada (2019) *Défi d'offre de logement*. Repéré à <https://impact.canada.ca/fr/defis/defi-doffre-de-logement>.

3 Le Devoir. Porter, Isabelle (2019) *L'habitation demeure une pomme de discorde entre Québec et Ottawa*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/557897/logement-depot-de-garantie-et-logement-social>.

4 Le Devoir. Porter, Isabelle (2019) *L'habitation demeure une pomme de discorde entre Québec et Ottawa*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/557897/logement-depot-de-garantie-et-logement-social>.

5 ICI Radio-Canada (2019) *Des organismes demandent que l'accès au logement devienne un enjeu électoral fédéral*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1215976/logement-abordable-habitation-enjeu-electoral-federal-election-2019>.

6 Services Québec (2019) *Les gouvernements du Canada et du Québec font un pas additionnel dans la lutte contre l'itinérance*. Ministère de la famille et Ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?ajd&lang=fr&idArticle=2708267269>.

Le parti Vert a d'ailleurs une position très prononcée sur la question, soit d'accroître les investissements en logement social et communautaire pour faciliter l'accès aux peuples autochtones à ce type de services et investir en habitation sociale pour optimiser et soutenir les coopératives existantes⁷. Plus particulièrement la plateforme électorale du Parti Vert parle d'investissements directs du gouvernement fédéral en ce qui concerne la question du logement. On parle entre autres de reconnaître l'accessibilité au logement comme un droit humain pour tous les citoyens canadiens, de nommer un ministre du logement pour gérer la Stratégie nationale sur le logement et travailler de pair avec les gouvernements provinciaux pour ainsi reconnaître le logement comme une compétence provinciale⁸. Voici une autre promesse ainsi qu'un autre objectif du Parti Vert :

[Promesse] Augmenter le Fonds national de co-investissement pour le logement de 750 millions de dollars pour les nouvelles constructions et l'Allocation canadienne d'aide au logement de 750 millions de dollars pour aider les 125 000 ménages qui sont locataires⁹.

[Objectif] 25 000 nouvelles constructions et 15,000 unités rénovées par année, au cours des dix prochaines années¹⁰.

Un autre parti très impliqué à ce niveau est le Nouveau Parti démocratique. Effectivement, le NPD promet sur sa plateforme électorale de créer 500 000 logements sociaux¹¹ et abordables de qualité au cours des dix prochaines années, dont la moitié en cinq ans. Cette promesse viendra soutenir le développement de nouveaux projets dans le logement social et communautaire.

De son côté, Le Bloc Québécois annonce qu'il « Travaillera au maintien des subventions actuelles destinées aux conventions, tout en bonifiant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable¹² ». Ce parti parle aussi de réinvestir dans les programmes d'itinérance. Plus précisément le Bloc promet :

Un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1 % des revenus annuels du fédéral, soit 3 milliards \$, et exigera d'Ottawa des transferts d'argent sans condition pour ne pas entraver le fonctionnement des programmes québécois mieux adaptés à la réalité¹³.

Et la mise en place de crédits d'impôt pour les logements intergénérationnels permettant les rénovations écoénergétiques, l'aménagement de résidences multigénérationnelles et autres rénovations permettant aux personnes dont le niveau d'autonomie diminue de rester chez elles¹⁴.

Pour ce qui est du gouvernement sortant, il est souvent question de soutenir en place la Stratégie nationale sur le logement du Canada qui a été mise en place par les libéraux en 2017. Rappelons que cette stratégie consiste en un investissement du gouvernement fédéral de 55 milliards sur 10 ans pour offrir une plus grande offre de logement abordable à la population canadienne¹⁵.

Il est probable que ce sujet soit apporté au courant de la campagne de la campagne électorale. Il est donc toujours possible que les autres partis se positionnent éventuellement par rapport à celui-ci.

7 Parti Vert du Canada (2019) Sécurité de revenu pour tous.

Repéré à <https://www.greenparty.ca/fr/our-vision/basic-income>.

8 Parti Vert du Canada (2019). Programme électorale 2019. P. 68. Repéré à https://www.greenparty.ca/sites/default/files/platform_2019_fr_web_-_update_sep17.pdf.

9 Parti Vert du Canada (2019). Programme électorale 2019. P. 68. Repéré à https://www.greenparty.ca/sites/default/files/platform_2019_fr_web_-_update_sep17.pdf.

10 Parti Vert du Canada (2019). Programme électorale 2019. P. 68. Repéré à https://www.greenparty.ca/sites/default/files/platform_2019_fr_web_-_update_sep17.pdf.

11 Nouveau Parti démocratique du Canada (2019) *S'assurer que tout le monde puisse avoir son chez-soi*. Repéré à <https://www.npd.ca/cout-de-la-vie>.

12 Bloc Québécois (2019) *Le Québec, c'est nous. Plateforme politique du Bloc Québécois*. p. 20. Repéré à https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2019/09/Plateforme_Bloc2019_web-1.pdf.

13 Bloc Québécois (2019) *Le Québec, c'est nous. Plateforme politique du Bloc Québécois*. p. 20. Repéré à https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2019/09/Plateforme_Bloc2019_web-1.pdf.

14 Bloc Québécois (2019) *Le Québec, c'est nous. Plateforme politique du Bloc Québécois*. p. 20. Repéré à https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2019/09/Plateforme_Bloc2019_web-1.pdf.

15 Société canadienne d'hypothèques et de logement (2018) Qu'est-ce que la stratégie ? Repéré à <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/guidepage-strategy#strategyfr>.



Une campagne verte

Un sujet chaud des prochaines élections sera la lutte au réchauffement climatique et la question environnementale de manière générale. Les grands arguments souvent émis par les partis est l'imposition d'une taxe carbone et d'instaurer des restrictions au niveau de l'utilisation d'énergie fossile. La question environnementale risque de s'inscrire au centre des débats à cause du réchauffement climatique et parce que plusieurs membres de la population revendiquent son importance. C'est le cas du chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Perry Bellegarde qui met de l'avant l'importance de se soucier de cet enjeu¹⁶. Plus proche de nos organisations et du logement social et communautaire, c'est particulièrement les initiatives en développement durable qui seront pertinentes de surveiller.

Pour le gouvernement sortant, cela se traduit par une déclaration d'urgence climatique nationale¹⁷. Celle-ci se traduit par des investissements dans les énergies renouvelables et la protection de l'environnement, mais aussi dans des investissements pour développer plus d'édifices écoénergétiques.

Pour sa part, le Nouveau parti démocratique parle de rénovations majeures dans tous les secteurs pour réduire la demande énergétique de l'ensemble du Canada. Plus précisément, la campagne environnementale du NPD misera sur l'efficacité énergétique et les pratiques de construction durable.

Des services à la population améliorés ?

C'est un point mis de l'avant par le Parti conservateur du moins. Plus particulièrement, le chef du parti, Andrew Scheer, garantit la mise en place de Programme de santé et de programmes sociaux. Ce programme garantirait son « engagement à augmenter le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux »¹⁸. Pour le moment, il n'est pas encore très clair, sur quels services de santé et quels programmes sociaux un gouvernement conservateur déciderait d'investir. ■

16 Journal de Québec. Agence QMI (2019) *Le chef Perry Bellegarde exhorte les Autochtones à faire une différence dans le scrutin fédéral*. Repéré à <https://www.journaldequebec.com/2019/09/09/le-chef-perry-bellegarde-exhorte-les-autochtones-a-faire-une-difference-dans-le-scrutin-federal>.

17 Parti Libéral du Canada (2019) *Déclaration d'urgence climatique nationale*. Repéré à https://action.liberal.ca/fr/declaration-de-letat-durgence-climatique-nationale/?utm_source=liberal.ca&utm_medium=take-action-section.

18 Parti Conservateur du Canada (2019) *Garantie de santé et de programmes sociaux d'Andrew Scheer*. Repéré à <https://www.conservateur.ca/cpc/garantie-du-programme-de-sante-et-de-programmes-sociaux-dandrew-scheer/>



Savoir de quoi on parle !

PAR CORALIE LE ROUX, COORDONNATRICE AUX DOSSIERS ET PROJETS STRATÉGIQUES

La campagne électorale bat son plein, les différents partis annoncent leurs couleurs et s'engagent sur des promesses. Nous lisons des articles et des communiqués sur les différents supports médiatiques, nous entendons des mots et parfois, nous captons des chiffres dans des phrases concernant le logement social en général.

VOICI DONC UN PETIT RAPPEL, HISTOIRE DE SAVOIR DE QUOI ON PARLE :

Commençons par quelques chiffres clés au Québec¹ :

- Population totale du Québec : 8 390 499
- 18,8 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus
- 33,3 % des ménages au Québec sont constitués d'une seule personne (15,5 % en 1976)
- Le taux de chômage est de 4,7 %²
- Le revenu médian annuel s'établit à 37 392 \$³
- Le loyer médian des ménages locataires s'établit à 720 \$/mois
- La proportion de ménages locataires est de 38,6 %⁴

Au Québec, sur une période de 35 ans (entre 1980 et 2015), le revenu médian des ménages locataires a progressé de 153,6 % tandis que le loyer médian a progressé de 188,3 %. Les écarts sont encore plus importants dans les régions métropolitaines de recensement de Québec, Montréal et Gatineau.

Le Droit au logement :

Selon la définition de l'ONU-Habitat : « *Le droit international relatif aux droits de l'homme reconnaît le droit de chacun à un niveau de vie suffisant, et notamment à un logement convenable. (...) qu'il convenait de ne pas donner du droit à un logement convenable une interprétation trop étroite, mais de le considérer comme étant le droit de vivre en un lieu dans la sécurité, la paix et la dignité* »⁵.

C'est dans le cadre de l'adoption de la loi C-97, le 21 juin dernier, qu'Ottawa reconnaît officiellement le droit au logement et son importance pour la dignité inhérente à la personne humaine ainsi que pour son bien-être. Bien que cette loi ne rende pas le droit au logement opposable à l'État devant les tribunaux, elle « *reconnait l'importance du logement dans l'atteinte d'objectifs en matière de santé et en matière sociale, économique et environnementale* » et oblige le gouvernement fédéral à élaborer et maintenir une stratégie nationale sur le logement « *à la lumière de principes clés d'une approche du logement fondée sur les droits de la personne* »⁶.

Le taux d'effort :

Le taux d'effort est le rapport entre les frais de logement et le revenu du ménage. Pour les ménages à revenus modestes, une convention généralement acceptée fixe à 30 % le niveau de taux d'effort maximal à partir duquel le ménage commence à éprouver un problème d'accès financier au logement. Au Québec, le revenu médian des ménages à revenus modestes n'est que de 17 620 \$ par an tandis que le loyer médian du marché locatif s'établit à 760 \$ par mois (soit un taux d'effort supérieur à 50 %).

1 « Le Québec Chiffre en mai » - Institut de la statistique du Québec - 2019.

2 Statistique Canada - Août 2019

3 Indice du Logement Locatif Canadien

4 Statistique Canada - Recensement 2016.

5 Source : Fiche d'information no 21/Rev.1 « Le Droit à un logement convenable » établi conjointement par le Haut commissariat aux Droits de l'Homme et par ONU - Habitat.

6 Extrait de Projet de loi C-97

Le concept d'« *abordabilité* » des logements et ménages en situation d'« *inabordabilité* » :

Les coûts d'habitation ont une incidence sur le revenu disponible. Par définition, on considère que les ménages qui doivent dépenser 30 % ou plus de leur revenu total pour se loger ont un problème d'« *abordabilité du logement* ». L'indicateur d'« *abordabilité du logement* » permet d'identifier un segment de la population qui éprouve des difficultés financières et qui, étant donné le coût du logement, souffre les conséquences de ne pas avoir suffisamment d'argent disponible pour répondre aux besoins essentiels, tels que se nourrir, se vêtir et se déplacer. Il s'agit d'une mesure relative qui reflète l'équilibre entre le revenu, les conditions de logement et le coût du logement⁷.

Au Québec 34 % des ménages québécois consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour les frais de logement (loyer et services publics), on considère qu'ils sont en situation d'« *inabordabilité* ». 14 % d'entre eux y consacrent 50 % ou plus, on considère que ces ménages sont en situation de crise⁸. Aujourd'hui, au Québec, le prix des logements à loyer modique est fixé à 25 % du revenu du ménage.

Les besoins impérieux en matière de logement :

Les besoins impérieux en matière de logement sont un indicateur créé par Statistique Canada en collaboration avec la SCHL (Recensement 2016).

« *Un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est un ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.* » Au Canada, 1,12 million de ménages canadiens ont des besoins impérieux en matière de logement, dont 244 120 Québécois.

Le budget fédéral en matière de logement :

En 2018, le budget total gouvernemental alloué à la SCHL pour les dépenses des programmes de logement s'établit à un peu moins de 2,4 milliards de dollars⁹. Entre 2017 et 2018, le montant total des fonds du gouvernement et les dépenses attachées aux programmes de logement ont été diminués de 893 millions de dollars (28 %).

À titre de comparaison, le budget de la défense s'établit à 25 milliards en 2017 (permettant ainsi au Canada de répondre aux exigences de l'OTAN de consacrer au moins 2 % du PIB au budget militaire ...). En pourcentage, cela représente 9,6 % du budget principal des dépenses contre 0,9 % consacré à l'investissement fédéral en matière de logement...¹⁰

Le désengagement du gouvernement fédéral en matière de logement social :

« L'année 1993 marque un tournant dans la politique canadienne sur le logement social. Dans un contexte de resserrement budgétaire, le gouvernement fédéral se désengage du financement de nouveaux projets de logement social et annonce son souhait d'abandonner, à terme, tout rôle dans la gestion des logements existants¹¹. »

Le Québec compte 152 792 logements sociaux et communautaires. La plupart sont gérés par les offices municipaux/régionaux d'habitation : 75 % ont été construits avant 1994 alors qu'Ottawa contribuait à leur réalisation et à leur financement. De 2011 à 2016, moins de 10 000 nouveaux logements sociaux ont été livrés au Québec et seulement 693 en 2017. Si Ottawa avait conservé le même niveau de financement, le parc immobilier du logement social et communautaire du Québec compterait près de 75 000 logements de plus.

Liste d'attente pour un logement social :

Au Québec, ce sont près de 40 000 ménages qui sont actuellement en attente d'un logement HLM dont plus de 25 000, à Montréal. ■

7 Définir l'abordabilité du logement au Canada – SCHL – Février 2019

8 Indice du Logement Locatif Canadien

9 Résultats financiers - Rapport annuel 2018 de la SCHL.

10 Budget des dépenses 2017-2018 publié par le gouvernement du Canada - Budget principal des dépenses 2017-2018 s'élevant à 258 milliards de dollars.

11 Politiques et interventions en habitation – Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe – F. Dansereau – Les presses de l'université Laval / SHQ – 2005.



François Roberge, représentant du ROHQ - Rencontre du 8 mai 2019 (après-midi) dans la MRC Les Etchemins



Tournée régionale sur le soutien communautaire dans Chaudière-Appalaches

Le ROHQ consulte ses membres

PAR JACQUES LALIBERTÉ, CONSEILLER EN INTERVENTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE, ROHQ

Le ROHQ s'est récemment impliqué dans l'organisation et la tenue d'une série de rencontres locales dans Chaudière-Appalaches pour notamment sonder ses membres sur leurs besoins en matière de soutien communautaire.

En Chaudière-Appalaches, la mobilisation régionale et la concertation entre plusieurs partenaires intersectoriels sur la question du soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLS) existent depuis de nombreuses années et cela s'inscrit dans la foulée de l'adoption en 2007 du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social du gouvernement du Québec (MSSS-SHQ).

Être à l'écoute de ses membres

Au printemps dernier, grâce au soutien financier du CISSS de Chaudière-Appalaches, les représentants du ROHQ, de la FROHQC et de la FÉCHAQC sont allés ensemble à la rencontre de leurs membres dans le cadre d'une tournée régionale auprès des représentants des organismes en habitation sociale et communautaire de la région de Chaudière-Appalaches.

Cette tournée conjointe, qui s'est déroulée du 7 mai au 18 juin 2019 en commençant par la MRC de Montmagny pour se terminer par la Ville de Lévis, visait quatre objectifs :

- Rencontrer les organismes d'habitation (OBNL, coop et office d'habitation) localisés dans toutes les MRC (9) de Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis;
- Présenter le concept de soutien communautaire selon le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social (MSSS-SHQ, 2007);
- Recueillir l'information sur les priorités en matière de soutien communautaire selon les différents modèles (tenures) d'habitation dans les différentes MRC et la Ville de Lévis;
- Proposer un plan d'intervention pour unir les forces et offrir une aide concrète et pertinente aux locataires et gestionnaires des logements sociaux et communautaires.



Rencontre du 8 mai 2019 (avant-midi) dans la MRC de Bellechasse

À l'issue des 9 rencontres locales effectuées au cours de la tournée (une rencontre a réuni ensemble les représentants de 2 MRC), les promoteurs de cette initiative (ROHQ, FROHQC, FRÉCHAQC) se disent satisfaits des résultats obtenus, à savoir que l'exercice a permis de dresser un portrait par MRC des besoins en soutien communautaire selon le type d'habitation (OBNL, COOP, OH) puis d'identifier les priorités parmi ces besoins. À ce sujet, il convient de noter que les organismes d'habitation qui n'étaient pas présents aux rencontres locales ont été invités à répondre à un sondage en ligne leur permettant de voter sur les priorités dégagées dans chaque MRC. Il en ressort que 23 organismes de plus (14 OBNL, 6 COOPS et 3 OH) ont pu prioriser les besoins en soutien communautaire. À la fin, on trouve donc 61 organismes d'habitation sur les 121 répertoriés dans Chaudière-Appalaches (dont 17 OH sur les 44 existants) qui se sont prononcés sur la priorisation des besoins en matière de soutien communautaire en logement social et communautaire.

Du côté des offices d'habitation, il faut noter que les 14 OH (sur les 44 existants) qui ont participé aux diverses rencontres locales dans les MRC et la Ville de Lévis représentent tout de même près de 91 % du parc locatif de logements sociaux géré par des OH dans Chaudière-Appalaches (14 OH = 2 900 logements / 44 OH = 3 200 logements). Il faut aussi souligner que pour la tournée dans les MRC, le ROHQ a été représenté par M. François Roberge, directeur général de l'OMH de Lévis, qui a accompli son mandat avec brio.

Forum régional sur le soutien communautaire

Pour faire suite à la tournée régionale, un Forum régional sur le soutien communautaire aura lieu le 24 octobre prochain à l'hôtel La cache à Maxime située à Scott en Beauce. Au cours de cet événement d'une journée, il est prévu, entre autres, qu'un plan d'action régional sur le soutien communautaire en logement social et communautaire soit présenté et discuté collectivement.

En plus des représentants (gestionnaires, administrateurs et locataires) des trois tenures d'habitation (OH, OBNL, COOP), ce forum souhaite également réunir les représentants des partenaires et autres acteurs liés à l'habitation sociale et communautaire dans Chaudière-Appalaches, tels que le CISSS, Centraide, Emploi-Québec, les commissions scolaires, le ministère de l'Immigration et celui des Affaires municipales et de l'Habitation, la SHQ, des organismes communautaires concernés par le soutien communautaire, etc. ■

Vers une première vision de l'habitation à Québec

PAR SÉBASTIEN OLIVIER, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL À L'OMHQ

La Ville de Québec s'est lancée en juin 2018 dans une démarche d'élaboration d'une Vision de l'habitation. La Ville cherche par cette opération d'envergure à actualiser ses stratégies d'intervention pour répondre le plus efficacement possible aux défis de la prochaine décennie. Cette Vision devrait également lui permettre de mobiliser de façon concertée les nombreux partenaires qui œuvrent dans le domaine de l'habitation à Québec autour d'objectifs et d'actions structurantes. À l'invitation de la Ville, l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) s'investit avec sérieux dans cette démarche depuis ses débuts.

L'un des principaux jalons menant à l'élaboration de la Vision s'est concrétisé du 12 au 14 juin dernier alors qu'avait lieu le Forum sur l'habitation à Québec. Ce grand rendez-vous a réuni plus de 20 conférenciers et panélistes venus du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Ils ont pu partager leur savoir et leurs stimulantes expériences en matière d'habitat urbain auprès des 430 participants présents, réunissant citoyens, partenaires et acteurs socioéconomiques.

Les échanges intervenus lors du Forum étaient articulés selon trois axes nous amenant à concevoir Québec comme une ville attractive, une ville inclusive et une ville innovante. Le large éventail des thématiques touchées a donné lieu à des débats éclairés, appuyés sur des tendances internationales bien documentées. Autant par les présentations que par les ateliers, les participants, issus de plusieurs horizons, ont ainsi pu s'informer, s'exprimer et se positionner sur les défis qui leur tiennent à cœur.

Pour les impacts et les opportunités qu'ils recèlent, ont particulièrement retenu l'attention les enjeux liés à la gentrification, à la densification, à l'inclusion du logement social, au projet de réseau structurant de transport en commun, à l'implication des habitants dans le développement ainsi que des projets novateurs en habitation. En ajout, pour l'OMHQ, la mixité sociale, l'abordabilité, la qualité des milieux de vie, ou encore les

parcours résidentiels des personnes ont figuré parmi les sujets les plus interpellant. Notons au passage que les exemples de développements résidentiels mixtes, inclusifs et durables réalisés à Bordeaux en France, en Suède et dans le Baden-Württemberg en Allemagne sont spécialement porteurs de rêve et d'audace.

Pour les intéressés, l'ensemble des contenus abordé lors de ce Forum est encore disponible à l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/habitation/vision/forum/index.aspx





Suite à cet événement et aux nombreuses consultations menées dans le cadre de cette démarche, l'élaboration de la Vision de l'habitation de la Ville de Québec se poursuit. Elle devrait culminer par des consultations publiques cet automne et une diffusion d'ici la fin de l'année. Sous le leadership de la Ville, sa mise en œuvre sera ensuite garante du travail concerté des partenaires impliqués, incluant l'OMHQ. En impliquant ainsi dans sa démarche l'office d'habitation et les représentants du logement communautaire, la Ville de Québec affirme sa volonté de faire une place aux acteurs de cohésion sociale. Sur la base de ce qui a été avancé jusqu'à maintenant, il nous est permis d'espérer que cet exercice offrira ultimement aux citoyennes et aux citoyens de la Vieille-Capitale des réponses inspirées et encore plus adaptées à leurs besoins en matière d'habitation. ■

Crédit photos : Ville de Québec



L'Office municipal d'habitation de Pierreville fête ses 40 ans d'existence

Créé il y a 40 ans, l'office répond à un besoin criant. Aujourd'hui, c'est 20 familles et 10 personnes autonomes de 50 ans et plus qui y habitent, soit près de 80 personnes.

Tous ensemble, ils ont décidé de souligner cet anniversaire en s'organisant une fête sur le terrain des Résidences Denys-Rouillard. Au Québec, au mois d'août, vous avez compris, la fête tourne autour d'épluchettes de blé d'inde.

Toute une équipe de résidents s'est formée pour planifier, organiser et réaliser la fête. Les employés de l'office et des administrateurs ont également donné un bon coup de pouce. Nous avons pris soin de gérer la météo avec succès, mais avec un peu d'inquiétude la veille du 17 août 2019. Bref, un petit cours de gestion 101, mais gérer la météo, disons 201.

Une réussite totale!

Les enfants étaient évidemment au centre de l'événement non loin des grands.

Tous ont démontré leurs talents : cuisiniers, transporteurs de tables et de chaises, installateurs de jeux (ballon-panier, volley-ball, badminton, jeu de poches, etc.), souffleurs et souffleuses de ballons, maquilleuses, artistes peintres, etc.

Les enfants couraient, placotaient et essayaient tous les jeux. Ils ont même reçu un petit cadeau. Les adultes eux ont participé à un tirage de bons d'achats. Il régnait un esprit d'entraide et de camaraderie.

Le dicton disant que si l'on veut l'on peut, et bien à l'Office municipal d'habitation de Pierreville, nous l'avons mis en pratique! ■



Félicitations aux résidents de l'office et merci à l'OMH de Nicolet pour le prêt d'équipement et à nos commanditaires pour leur contribution qui fut très appréciée.

Marcel Lavoie

Président du conseil d'administration

Annick Courchesne

Directrice





PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES ROHQ



BFL CANADA est fière d'offrir aux membres du ROHQ un service d'avantages exclusifs en assurance de dommages pour les offices d'habitation ou OBNL apparentés qui administrent des immeubles AccèsLogis (ACL) ou Logement abordable Québec (LAQ).

Le ROHQ souhaite que ses membres profitent des avantages d'un regroupement : pouvoir d'achat accru, stabilité, garanties adaptées à vos besoins, primes compétitives, administration simplifiée de vos dossiers d'assurance. C'est pourquoi ce programme a été créé. Le succès du programme et les avantages que vous pouvez en tirer n'en tiennent qu'à votre participation.

CE PROGRAMME D'ASSURANCE COMPORTE LES GARANTIES SUIVANTES :

Police d'assurance des biens, y compris :

- Formule étendue dite tous risques
- Frais de nettoyage et d'enlèvement de polluants
- Aucune règle proportionnelle
- Clause de montant déclaré et clause de marge de 110 %
- Bris des machines
- Systèmes d'éclairage extérieur
- Pertes de revenus locatifs
- Garanties en tremblement de terre, inondation et refoulement d'égout

BFL CANADA émet également sur demande de l'assurance en protection juridique, y compris :

- Limite de 200 000 \$ par événement et de 1 000 000 \$ par année
- Litiges liés à l'emploi
- Frais de défense
- Protection des permis et des licences
- Ligne d'aide juridique (usage illimité)

Police d'assurance responsabilité civile des entreprises, y compris :

- Limite de 5 000 000 \$ par événement en dommages matériels et corporels
- Employés et bénévoles en tant qu'assurés additionnels
- 500 000 \$ de limite en pollution soudaine et accidentelle
- (FPQ 6) Assurance auto des non-propriétaires y compris dommage direct aux véhicules empruntés ou loués (FAQ 94)

Nouveau!

Les membres du programme du ROHQ bénéficient d'un accès privilégié à l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction de nos valeurs monétaires dites (3D) émises exclusivement dans le cadre du programme des OBNL de l'UMQ. Le renouvellement de notre partenariat avec le ROHQ promet également d'autres nouveautés.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Simon Morin

Courtier en assurance de dommages
Directeur clientèle
514 905-4328 | smorin@bflcanada.ca

André St-Onge

Courtier en assurance de dommages
Vice-président, Directeur principal - clientèle
514 905-4400 | astonge@bflcanada.ca

Près de 150 personnes ont souligné les 50 ans de **l'Office d'habitation de l'Outaouais**

PAR KARINA OSIECKA, CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE, OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

Les activités entourant les festivités du 50^e anniversaire de l'Office d'habitation de l'Outaouais se poursuivent tout au long de l'année 2019. Un des événements le plus marquants a été le cocktail dînatoire qui a réuni près de 150 personnes le 5 septembre dernier à Gatineau.

Des dignitaires, des membres du conseil d'administration, des représentants des locataires, des employés et de nombreux partenaires tenaient à célébrer ainsi les cinq décennies d'efforts qui ont permis de bâtir un milieu de vie de qualité pour des ménages de la région.

« Grâce à votre dévouement, l'Office d'habitation de l'Outaouais a pu loger plus de 35 000 personnes depuis 50 ans ! Aujourd'hui, l'Office gère plus de 4 000 logements subventionnés et abordables, incluant les PSL. De nombreux projets immobiliers permettent de loger chaque année plus de 7 700 locataires, qui autrement, ne pourraient pas se loger adéquatement », a fait valoir monsieur Yves Durand, président de l'Office d'habitation de l'Outaouais.



De gauche à droite : Maude Marquis-Bissonnette, présidente de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement à la Ville de Gatineau; Mario Courchesne, directeur général de l'OH Outaouais; Marie-Claude Savard, directrice des programmes d'habitation à la Société canadienne d'hypothèques et de logement; Yves Durand, président de l'Office d'habitation de l'Outaouais et Annie Grégoire, directrice des programmes d'habitation à la Société d'habitation du Québec

Ensuite, madame Maude Marquis-Bissonnette, conseillère municipale et présidente de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement à la Ville de Gatineau a pris parole au nom du maire de la Ville de Gatineau, monsieur Maxime Pednaud-Jobin, mais également au nom des maires de toutes les villes en région qui sont desservies par l'Office d'habitation de l'Outaouais.

« La Ville de Gatineau a été la première dans la région à développer du logement social en créant, le 15 octobre 1969, l'Office municipal d'habitation de Hull. Les municipalités aux alentours ont suivi dès l'année suivante. Notre objectif commun a toujours été le même : desservir la population. Durant les cinq dernières décennies, les citoyens ont été au cœur de nos préoccupations. Pour cette raison, les villes de la région de l'Outaouais se sont toujours impliquées dans le développement du logement social et abordable. Nous le faisons toujours et allons continuer de le faire », a souligné M^{me} Marquis-Bissonnette.

Plusieurs faits historiques ont d'ailleurs été relatés par un conteur professionnel, monsieur Daniel Richer, qui a présenté l'histoire de l'organisme par tranches de 10 ans. Il a mentionné entre autres plusieurs projets communautaires développés au courant de ces 50 ans, dont les trois maisons communautaires soutenues par l'Office d'habitation de l'Outaouais. L'implication de l'organisme auprès de la population a aussi été mise en lumière.

« La SCHL tient à souligner l'implication et la proximité de l'Office d'habitation de l'Outaouais avec les citoyens qu'elle dessert et qui font de l'Office une ressource incontournable pour l'amélioration du tissu social de la région de l'Outaouais. Nous souhaitons continuer de faire équipe avec l'Office pour améliorer les conditions de vie et réduire le nombre de ménages dans le besoin en matière de logement », a indiqué madame Marie-Claude Savard, directrice des programmes d'habitation à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

« Après un demi-siècle de partenariat, l'Office d'habitation de l'Outaouais et la Société d'habitation du Québec peuvent être fiers du travail accompli. Nos réalisations communes ont amélioré la qualité de vie d'un grand nombre de familles, d'âînés et de personnes handicapées de l'Outaouais pour qui nous avons agi, et continuons d'agir, concrètement. Plus que jamais, l'Office d'habitation de l'Outaouais fait œuvre utile dans la région. Je lui souhaite donc longue vie et je salue le travail de celles et ceux qui, à toutes les étapes des 50 années de succès de cet office, ont contribué à son évolution », a ajouté M^{me} Annie Grégoire au nom de M^{re} Guylaine Marcoux, présidente-directrice générale de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Durant la soirée, les locataires ont été mis au premier plan. Premièrement, un diaporama présentait des photos les mettant en valeur. De plus, des coupures de presse parlant des locataires bénévoles ont également été agrandies et affichées sur les murs.

De surcroît, le directeur général de l'Office d'habitation de l'Outaouais depuis 32 ans, monsieur Mario Courchesne a souligné leur rôle dans son discours : « Nos locataires ont travaillé à la création des associations de locataires et se sont impliqués en tant que bénévoles. C'est important de souligner leur travail. C'est grâce à leur collaboration que l'Office d'habitation de l'Outaouais a pu créer de milieux de vie », a-t-il conclu. ■



RONA

CONÇU SPÉCIALEMENT POUR LES
MEMBRES DU REGROUPEMENT DES
OFFICES D'HABITATION DU QUÉBEC



REGROUPEMENT DES OFFICES
D'HABITATION DU QUÉBEC

PROGRAMME PRIVILÈGE AVEC RABAIS PAR CATÉGORIE

ÉPARGNEZ JUSQU'À

15%

APPLICABLE
SUR LE PRIX
DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

Peinture et accessoires

15%

Décoration
Quincaillerie
Électricité
Plomberie
Outillage manuel

10%

Outillage électrique
portatif et stationnaire
Portes
Moulures, lambris, tuiles
à plafond, accessoires

8%

Couvre-plancher
Cuisine
Électroménagers
Ventilation, chauffage et
climatisation
Produits d'entretien
Produits saisonniers et
d'horticulture
Automobile

5%

Matériaux de construction
Produits forestiers et
produits forestiers alliés
Fenêtres

3%

RABAIS CHEZ

RÉNO/DÉPÔT®

ÉPARGNEZ **5%** APPLICABLE SUR
LE PRIX DE DÉTAIL
(AVANT TAXES)

*Le programme privilège ne s'applique pas sur les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre entreprise et chez tous les magasins participants seulement. Pour obtenir la liste complète des magasins participants, veuillez consulter le site www.rohq.qc.ca. Le service de livraison peut varier selon le magasin et la région. Le programme privilège exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à aucune autre promotion ni aux bénéfices offerts par la carte RONA Avantages. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le programme est valide jusqu'au 31 mai 2019.
md/mc Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et RONA inc. Responsable de cette entente
Genevieve Parent courriel: genevieve.parent@rona.ca



La Caisse d'économie solidaire est la
coopérative financière de l'habitation
communautaire au Québec.



730 organismes
en habitation
membres



une équipe de professionnels
expérimentés à votre service



380 M\$
investis en habitation
communautaire



200
financements octroyés
dans le cadre de la fin
des conventions SCHL



une approche de
financement adaptée
à vos besoins



Contactez-nous
pour planifier
vos projets!

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.

PUBLIREPORTAGE

Une façon simple de diminuer vos coûts de rénovation et de réaliser votre plan de développement durable.

Programme Produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense® d'Hydro-Québec

Des produits abordables, garantis dix ans

Les produits proposés dans le cadre du programme permettent d'utiliser jusqu'à 40% moins d'eau sans compromettre le confort et les habitudes de consommation des locataires.

Une fois ces produits installés, un ménage de quatre personnes peut économiser plus de 100 \$ par année sur sa facture d'électricité.

Tout le monde y gagne !

Les coopératives d'habitation, les organismes sans but lucratif (OSBL) et les offices municipaux d'habitation (OMH) dont l'ensemble locatif compte moins de 50 logements sont invités à se regrouper et à participer au programme pour bénéficier du prix préférentiel offert à l'achat de 50 trousseaux. Chaque organisme d'un groupe participant pourra recevoir une facture distincte.

Obtenez jusqu'à 69% de réduction
sur le prix des trousseaux !



Photos fournies à titre indicatif.

Information

Pour en savoir davantage sur le programme ou y participer :

- visitez le site d'Hydro-Québec à l'adresse www.hydroquebec.com/eau-logements-sociaux;
- communiquez avec Solutions Ecofitt, le prestataire de services d'Hydro-Québec, au 514 677-0099 ou, sans frais, au 1 855 882-0099.

Le programme prend fin en mars 2021.



13^e

RENDEZ-VOUS de L'HABITATION

*Orchestrons
nos actions!*

C'est quand?

Le
5 novembre
2019

C'est où?

Au Terminal de
croisières du
Port de Québec

Plus de détails à venir :

habitation.gouv.qc.ca/rendezvous